



# PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ISTRES



Alouette calandre © Aurélien AUDEVARD  

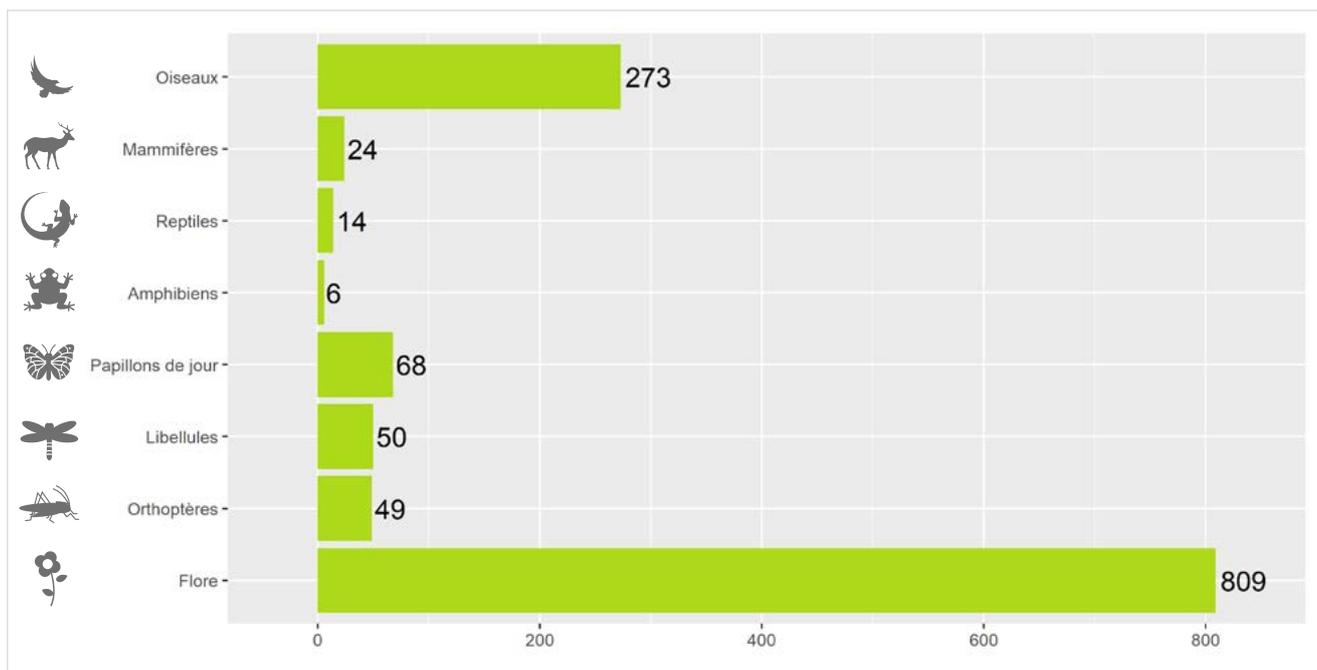


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

## LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

1 459 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Istres, soit 25% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 243 espèces sont protégées au niveau national. 47 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 94 à l'échelle régionale.

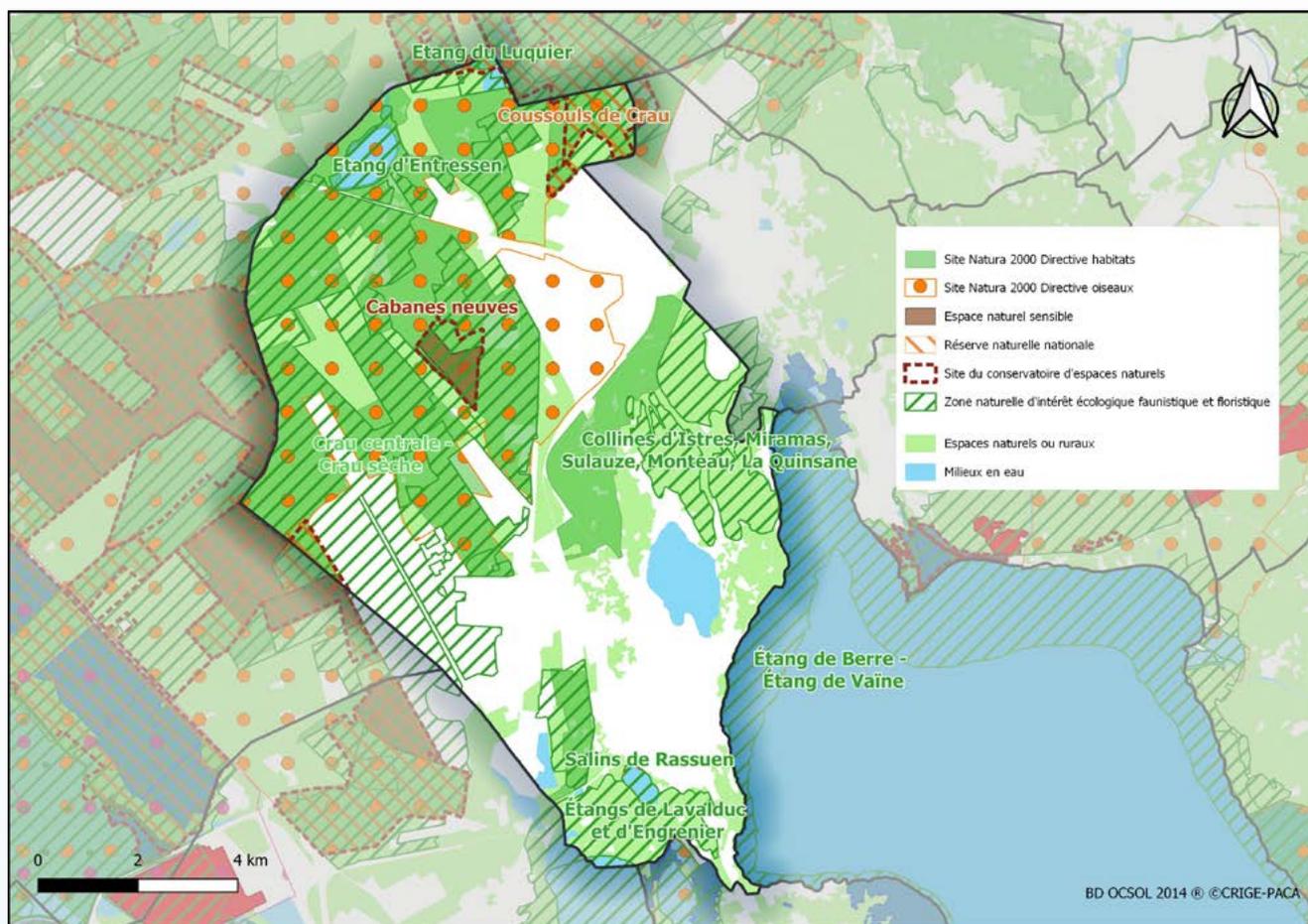
La compilation de 105 460 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Istres (nombre d'espèces)



## LES ESPACES NATURELS



Carte 32: Cartographie des espaces naturels d'Istres

D'une surface de 114 km<sup>2</sup>, 63% de la commune d'Istres sont des espaces naturels et ruraux. 66% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

À l'ouest de la commune, paysage absolument unique en France, la **Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviaux de la **Durance** est une zone subdésertique abritant une faune rappelant celle du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. On y observe une guildes d'oiseaux nicheurs dont la plupart présentent des adaptations particulières. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces et les reptiles. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, la Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement, accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique. L'étang d'Entressen accueille la rare tortue Cistude d'Europe. Les canaux de la Crau sont quant à eux à l'origine d'une exceptionnelle richesse en libellules.

À l'est, l'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

En connexion avec les autres **étangs entre Istres et Fos**, les **salins de Rassuen** offrent pour de nombreuses espèces d'oiseaux, une zone refuge, d'alimentation ou de nidification tout au long de l'année.

Les espaces de collines sont principalement composés de peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès et de pelouses sèches d'intérêt pour la flore et la faune patrimoniale<sup>1</sup>.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

<sup>1</sup> Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



## DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SCHONT



### Ganga cata

**P** **LR**

Espèce typique des pseudo-steppes de la péninsule ibérique, en France, le Ganga cata, ou Grandoule en provençal, ne subsiste plus aujourd'hui que dans la plaine de la Crau. Espèce adaptée aux conditions d'aridité extrême, les mâles rapportent de l'eau aux poussins non volants en imbibant les plumes de leur poitrine.

© Aurélien AUDEVARD



### Faucon crécerellette

**P** **LR**

La plaine de La Crau accueille la plus grande population française de ce petit rapace migrateur qui peut vivre en colonie. Les couples s'installent dans des bergeries et des tas de pierres à même le sol. Tout comme le Faucon crécerelle, en chasse, il se reconnaît à son vol stationnaire dit en « Saint-Esprit ». Leur nom de genre vient du latin « falx », faux, faisant référence à leurs ailes longues, étroites et pointues.

© André SIMON



### Lézard ocellé

**P** **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Alain SCHALL



### Criquet rhodanien

**P** **LR**

Emblème vivant des Coussouls, le Criquet rhodanien ou Criquet de Crau est le seul animal endémique connu de la steppe graminéenne. Aux ailes courtes, il se déplace très peu et il est donc particulièrement sensible à la dégradation et la destruction du coussoul par l'intensification de l'agriculture et les divers projets industriels.

© J.-C. ARNOUX - CBNMED

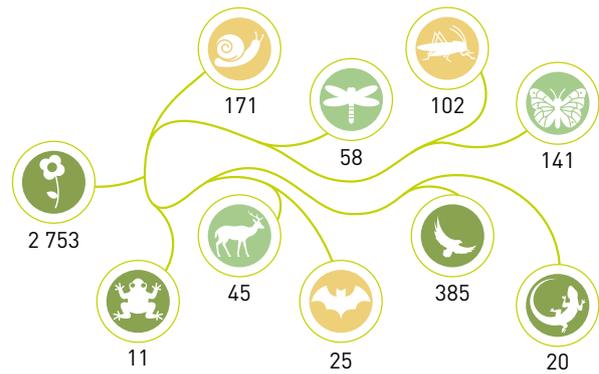


### Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

## Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

## DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



### CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces  
© Aurélie JOHANET



### PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique  
© François GRIMAL



### SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles  
© Daphné KLEJNOWSKI

## POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ [biodiversite@ampmetropole.fr](mailto:biodiversite@ampmetropole.fr) 📞 [ampmetropole.fr](http://ampmetropole.fr)  
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7<sup>e</sup> étage - 13002 MARSEILLE

### PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

